

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27 novembre 2024

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
8	8	8

Vote
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2024, le 27 du mois de novembre à 19h00, le comité syndical du syndicat sportif intercommunal La Chapelle-Caro-Saint-Abraham s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Pierre DANIEL président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 20 novembre 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 20 novembre 2024

Présents : Mesdames Gaëlle STRICOT BERTHEVAS, Florence PRUNET
Messieurs Arnaud CHEDALEUX, David BOSCHET, Pierre DANIEL, Jean-Paul DUBOIS, Laurent DUPÉ, François MILOUX

Absent : -

Absent ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Madame Gaëlle STRICOT BERTHEVAS

27NOV24_02 : Tarifs des locations pour l'année 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Président expose :

« il appartient au comité syndical de fixer les tarifs des locations du complexe. Ces tarifs sont ainsi valables pour une année civile, du 1er janvier au 31 décembre. Aussi, il convient de se prononcer sur les tarifs pour l'année 2025 à venir »

Le comité syndical, après en avoir délibéré, par 8 voix pour :

-FIXE les catégories tarifaires et tarifs pour l'année 2025 comme suit :

SYNDICAT SPORTIF INTERCOMMUNAL
LA CHAPELLE CARO SAINT ABRAHAM
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 09/12/2024

Reçu en préfecture le 09/12/2024

Publié le

ID : 056-255602120-20241127-27NOV2402-DE
TOTAL Forfait
chauffage (du
1^{er} octobre au
31 mars)

LOUEURS	SALLE DES FETES	CUISINE	TOTAL	Forfait chauffage (du 1 ^{er} octobre au 31 mars)
ASSOCIATIONS DE ST-ABRAHAM ET DE VAL D'OUST				
Animation sans entrée ou repas payant	Gratuit	115€	115 €	
Animation avec entrée ou repas payant	140€	115€	255 €	
Ecole (animation avec entrée ou repas payant lucratif)	135€	110€	245 €	
Sonorisation			50€	
PARTICULIERS DE ST-ABRAHAM ET DE VAL D'OUST				
1 repas par jour	185€	135€	320 €	
2 repas par jour	205€	185€	390 €	
Forfait deux jours (3 repas)			610 €	
Vin d'honneur – apéritif	130€	-	130 €	
Sonorisation			50€	
ASSOCIATIONS DE L'EXTERIEUR				
Animation sans entrée ou repas payant	175€	185€	360 €	
Animation avec entrée ou repas payant	240€	190€	430 €	
Sonorisation			50€	
PARTICULIERS DE L'EXTERIEUR				
1 repas par jour	240€	190€	430 €	
2 repas par jour	260€	230€	490 €	
Forfait deux jours (3 repas)			770€	
FOYER		105€		
Loué pour anniversaires, fêtes de famille, buffet froids, réunions (60 personnes max.)				
Obsèques se déroulant sur les communes de Saint-Abraham ou Val d'Oust		50 €		
CAUTION : 1000 € pour le complexe / 300 € pour le foyer				

SYNDICAT SPORTIF INTERCOMMUNAL
LA CHAPELLE CARO - SAINT ABRAHAM
Mairie SAINT ABRAHAM 56140

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie de Saint-Abraham, siège social du syndicat, le 27 novembre 2024

Le Président

Le secrétaire de séance